

Staden le 15-4-94

ADAM, Julien, Pierre

Soldat n° 16 3^e Art. III Gr. 44 B^{ie} M^{le} 6059

+ 18-10-1918 à H. M. B. de la porte Gravelines

Calais (ad)

à Calais (famille) le 17-10-18 au Pré Nord.

(exhumé, et transporté, au cimetière de Staden (S^e France))

Sub. E/C 14942-11-3-20 à G. K. p. d. p^{re} visa.

Reçu JM a. d. visé 19-3-20.

Sub. E.C.E. 15930-29-3-20 à M^{re} N. Transm. a. d. du mil.

S.E. 5312-20-12-20 à M^{re} Jules Adam
boulangier n° 42 Staden esp^{re} p^{re} form^{le} à dem.
transf.

M^{re} Jules Adam, t. 2. 21, dem. si transf. de la gare
de Calais à gare de Staden, et aux frais d'état et de ces derniers oc.
cups des occués.

S.E. n° 7660-8-2. 21, à M^{re} Jules Adam, fait
savoir que les frais de transf. de gare de Calais à gare de
Staden, sont à charge de l'état et qu'il s'occupe également des occués.

E/C E 8442/18-5-21 à M^{re} N. dem. en com^{re} l'ad.
transmis antérieurement par le Maire de Calais.

Mdn 2614/22438 du 10.6.21, env ad. ne possede
ne possede pas ad. cherté par Calais (8c)

E/CÉ 11620/1-8-21 à M^r Moine de Calais
dem: e.c.d.
Calais le 6.7.21; env cad (8c)

E/CÉ 12638/22-8-21 à Q. M^r Art^{ne} copie, et
p^r via cad.
Q. M^r A^u n° 10541 du 25-2-21 cad en retour
vise (8c).

E/CÉ 13194/9-8-21 à Mdn: cad et ad,
et S^r ministérielle p^r S^r d'admission.

~~Dem de déclaration judiciaire de dettes (Mortuar. no 280
du 4-12-22.~~

Secrét. V. (France), n° 3327 du 2-11-22,
env: S. V. S^r ch^{on} n° 300 en double (13c).

M^r Adam Rouvelaert. Staden - 17-6-24 -
dem. rend. Stile et décorations (8c.)

cc. 3280 - 16-7-24 M^r Adam - donne rend.